

## Variation entre [u] et [w]

### 1. Présentation "générative"

Il est tout à fait possible de déterminer automatiquement la réalisation consonantique [w] du phonème vocalique /u/ par l'ensemble de règles:

$$/u/ \rightarrow [w] / \left\{ \begin{array}{l} \text{V} \\ \text{V} \left\{ \begin{array}{l} r \\ l \end{array} \right\} \\ \left\{ \begin{array}{l} \# \\ - \end{array} \right\} \quad (s) \end{array} \right\} - \text{V}$$

La première ligne peut être illustrée par

*avidus* «désireux» [awidus], *cīuis* «citoyen» [ki:wis], *quadriuium* «carrefour» [kwadriwium]

*auus* «grand-père» [awus], *flāuus* «jaune» [fla:wus], *rīuus* «ruisseau» [ri:wus]

*monuī* «j'ai averti», c'est-à-dire /monuuui:/ prononcé [monuwi:], *ūua* «vigne» [u:wa]

La ligne médiane donne ainsi à

*soluō* «je délie», *aluus* «ventre», *seruus* «esclave», *aruum* «champ»

une réalisation phonétique [solwo:], [alwus], [serwus], [arwum].

Si l'on n'admet pas l'ordre d'application des règles qui ferait intervenir la ligne médiane après la première ligne, il faudrait donner à la deuxième ligne une formulation plus complexe:

$$/u/ \rightarrow [w] / \text{V} \left\{ \begin{array}{l} r \\ l \end{array} \right\} - \left\{ \begin{array}{l} \text{V} \\ -\text{fermé} \\ i \\ uC \end{array} \right\}$$

La dernière ligne est illustrable par les exemples suivants:

*uolō* «je veux» [wolo:], *uultus* «visage» [wultus], *uideō* «je vois» [wideo:], *ueniō* «je viens» [wenijo:], *ualeō* «je suis fort» [waleo:]

*suādeō* «je conseille» [swa:deo:], *suētus* «habitué» [swe:tus].

La dernière ligne tient compte du problème de la composition qui fait que lexème *con-uīua* «convive» par exemple, dont le radical n'est pas analysable en deux morphèmes différents, se prononce [konwi:wa], exactement comme *con-uīuō*, qui lui est un syntème formé de deux morphèmes (/kon+ui:u+o:/ «avec+vivre+je»), et se prononce [konwi:wo:]. Cela oblige à admettre, en plus du signe +, qui désigne une frontière de morphème, et du signe #, qui désigne une frontière de mot, le signe -, pour noter une frontière purement morphologique entre unités.

Si, pour les verbes du type

*arguō* «j'accuse», *statuō* «j'établis», *ruō* «s'écrouler», *dīruō* «démolir»

on admet la prononciation [arguwo:], [statuwo:], [ruwo:], [di:ruwo:], il faut ajouter une règle

$$/u/ \rightarrow [uw] / C - V$$

selon laquelle le phonème /u/ reçoit une réalisation bisegmentale [uw] après consonne et devant voyelle.

## 2. Présentation multilinéaire

La variation entre [u] et [w] est finalement un problème de syllabation. Or la syllabe est une des grandes absentes de la phonologie générative traditionnelle. Il n'est donc pas surprenant que, depuis, les phonologues aient cherché à mettre la syllabe au centre de la description phonologique, en ajoutant au niveau des phonèmes le niveau des syllabes, dit "l'étage du squelette" (*the skeletal tier*), lequel regroupe les phonèmes en syllabes, c'est-à-dire en unités structurées.

Ce niveau supplémentaire de la description phonologique est formé d'une suite de syllabes, lesquelles se décomposent en deux éléments, à savoir "une *attaque* (*onset*) consistant en une suite initiale de zéro ou plusieurs consonnes, suivie d'une *rime* (*rhyme*). La rime à son tour est formée d'un noyau (*nucleus*), contenant la voyelle obligatoire de la syllabe, plus la *coda* (*coda*), section finale de la syllabe qui peut contenir soit des positions consonantiques, soit des positions qui sont aussi associées à des matériaux vocaliques du niveau phonologi-

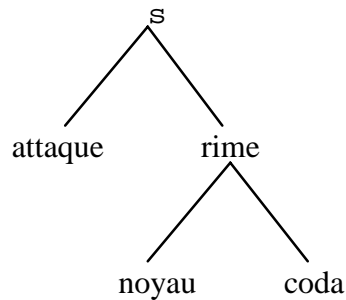


fig. 1: syllabe

que" (d'après Goldsmith, 1990, 74). Cette structure de la syllabe correspond à la figure 1. Si

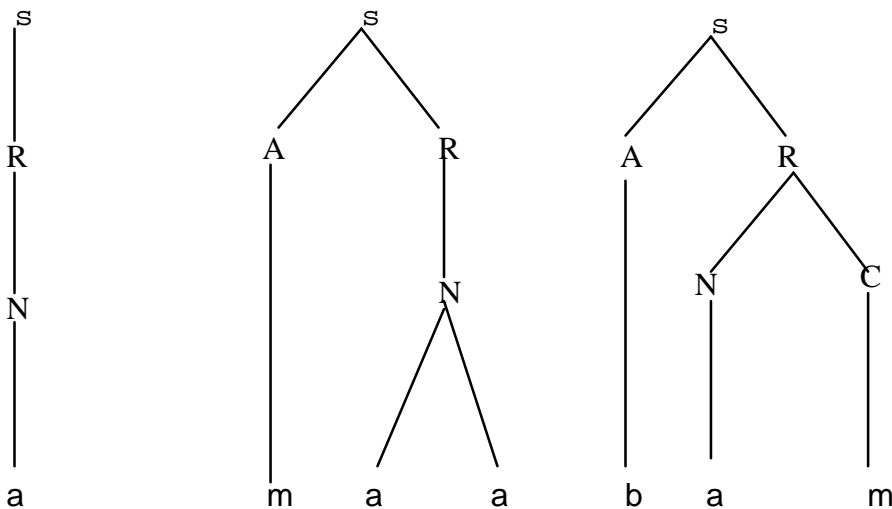


fig. 2: mot trissyllabique

on l'appliquait au mot latin trisyllabique *amābam* «j'aimais», cela donnerait la figure 2, où presque tous les types de syllabes sont représentés.

Si maintenant on part du principe que /u/ est un phonème qui n'est pas intégré à une syllabe, et qui, affecté seulement du trait [- consonantique], est susceptible soit de recevoir le trait [+ vocalique] et de devenir une voyelle, quand il prend la position de noyau de syllabe, soit de recevoir le trait [- vocalique] et de devenir une consonne, quand il est une attaque ou une coda de syllabe, on peut donner les règles de syllabation suivantes:

- 1) /u/ devant une syllabe sans attaque occupe cette attaque; 2) après un attaque sans rime, il occupe cette rime; et si cette rime précède une autre rime sans attaque, il occupe aussi l'attaque suivante.

Cela admis, le phonème incomplètement spécifié /u ~ w/ en début de mot, comme dans *uultus* «visage» (cf. figure fig. 14), ou après une syllabe lourde, en position dite semi- initiale comme

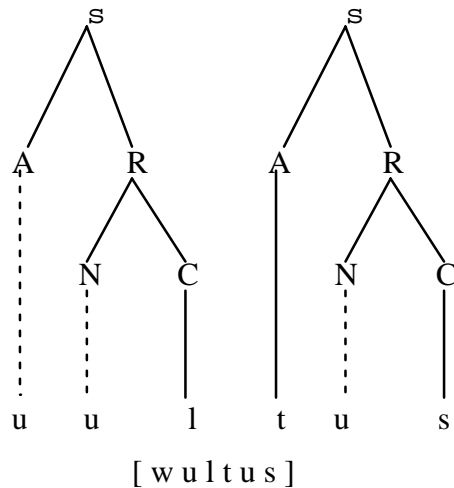


fig. 14

dans *conuīuō* «je vis avec», ou en position intérieure, comme dans *seruus* «esclave» ou *soluō*

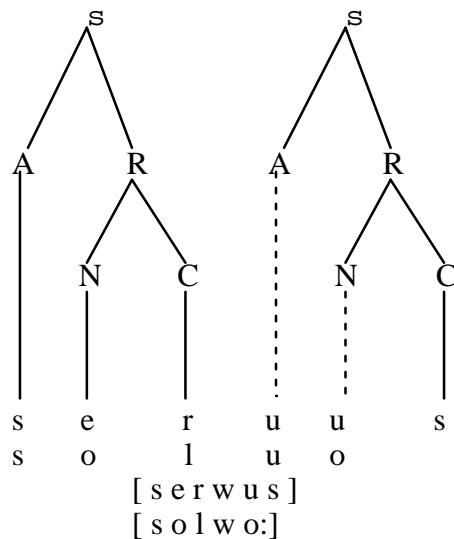


fig. 15

«déliier» (cf. figure 15), qui est devant une syllabe sans attaque occupe la position d'attaque, ce qui donne donc une consonne [wultus], [konwiwo:], [serwus] et [solwo:] avec une semi-voyelle [w]. Par contre les deux autres /u ~ w/ de *uultus*, ou le second u de *seruus*, qui se trouvent après une attaque et devant une rime sans voyelle deviennent des noyaux vocaliques.

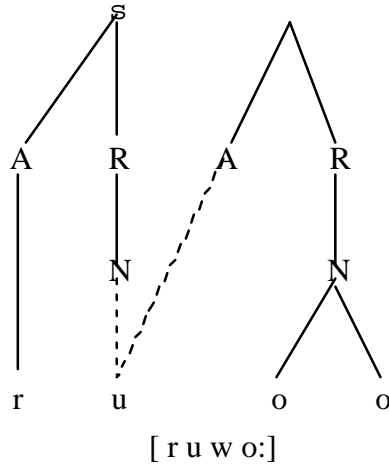


fig. 16

Mais si ces noyaux vocaliques après attaque se trouvent devant une autre syllabe sans attaque, ils occupent alors aussi cette attaque vacante, comme le montre la figure 16, où *ruō* «s'écrouler» correspond à une séquence phonique [ruwo:].

La différence entre *uoluī* «j'ai tourné» et *uoluī* «j'ai voulu», qui sont des homographes, est double. D'abord ce n'est pas une paire minimale où la consonne [w] commuterait avec la voyelle [u], comme pourrait le donner à penser l'écriture. Car le parfait du verbe «vouloir» est une suite phonique [woluwi:], avec une voyelle de plus que le parfait [wolwi:] du verbe «tourner». D'autre part, le parfait de «vouloir» est trisyllabique, celui de «tourner» dysyllabique. Cette différence de syllabation (cf. figure 17) fait que le *u* intérieur de

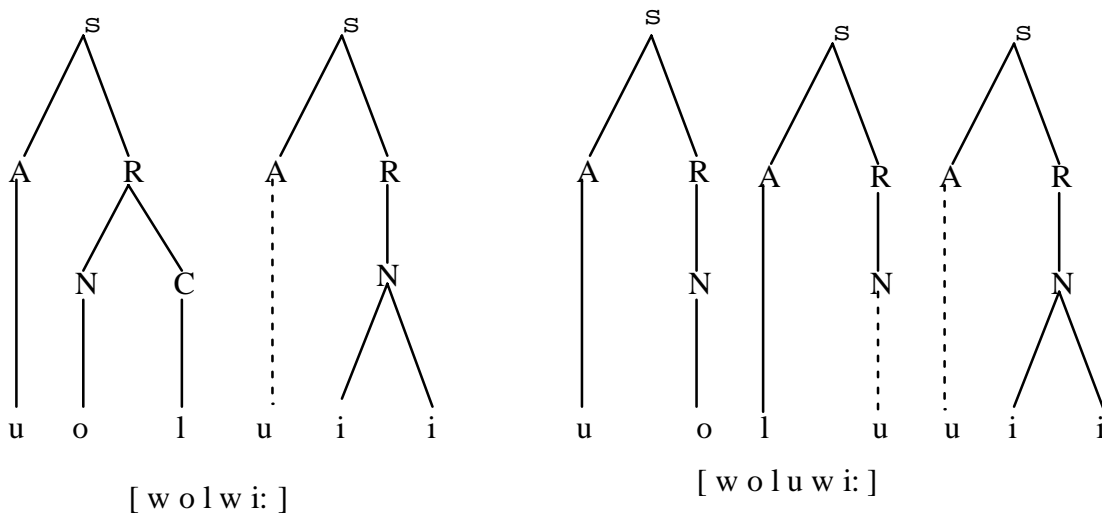


fig. 17

«tourner» se trouve après une syllabe lourde et devant une syllabe sans attaque, ce qui l'amène à remplir cette position d'attaque. Par contre le premier *u* intérieur du parfait de «vouloir» se trouve après l'attaque d'une syllabe sans rime; il devient donc le noyau vocalique de cette rime. Et le second *u* se trouvant, lui, devant une syllabe sans attaque va par conséquent occuper cette position d'attaque et recevoir ainsi une réalisation consonantique, d'où la prononciation [woluwi:].

Devant une syllabe intérieure sans attaque, le phonème /u ~ w/ occupe l'attaque de cette syllabe, qu'il se trouve après une syllabe lourde, comme dans *cīuis* «citoyen» ou une syllabe légère, comme dans *avidus* «avide», ainsi qu'on le voit dans la figure 18. Ceci le distingue du phonème /i ~

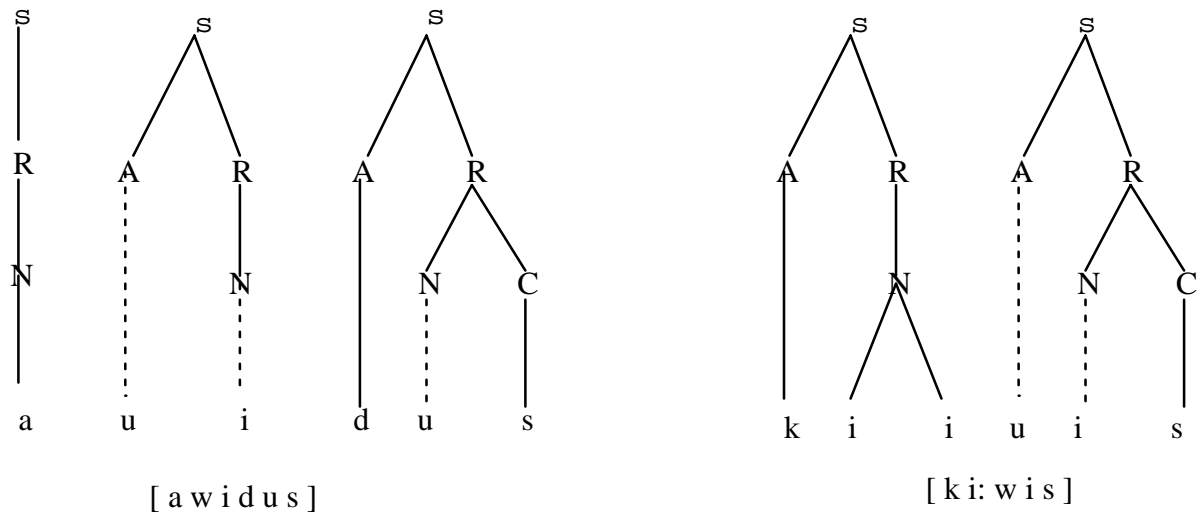


fig. 18

*j*/, qui, lui, ne connaît ce traitement qu'après une syllabe lourde. C'est ce traitement que présente le second *u* du lexème *ūua* «vigne» (cf. figure 19), dont la première syllabe est un

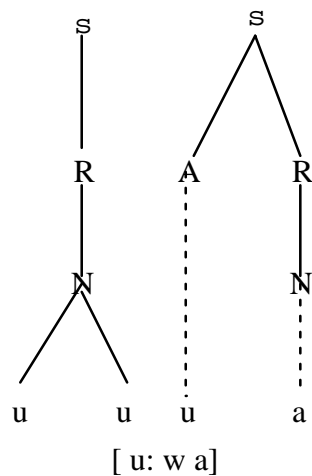


fig. 19

/u:/ long, comme celui du lexème *suāuis* «doux» (cf. figure 20). Mais le premier *u* de ce dernier lexème, ne se trouvant pas devant une rime sans noyau, n'a que la possibilité de se combiner avec le *s* de l'attaque de la première syllabe.

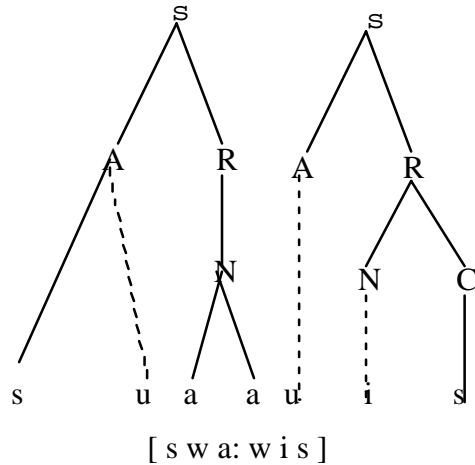


fig. 20

Lorsqu'un lexème contient deux /u ~ w/ successifs, le traitement de ce groupe n'est pas le même suivant que ce groupe se trouve devant une coda ou devant une rime. Devant une coda, le deuxième *u* occupe le noyau de la rime; et le premier se trouvant alors devant une rime sans attaque occupe cette attaque, ce qui donne les prononciation [wult], [wultis] ou [awus], comme dans la figure 21. Dans le cas de *suus*, la situation est différente de celle de

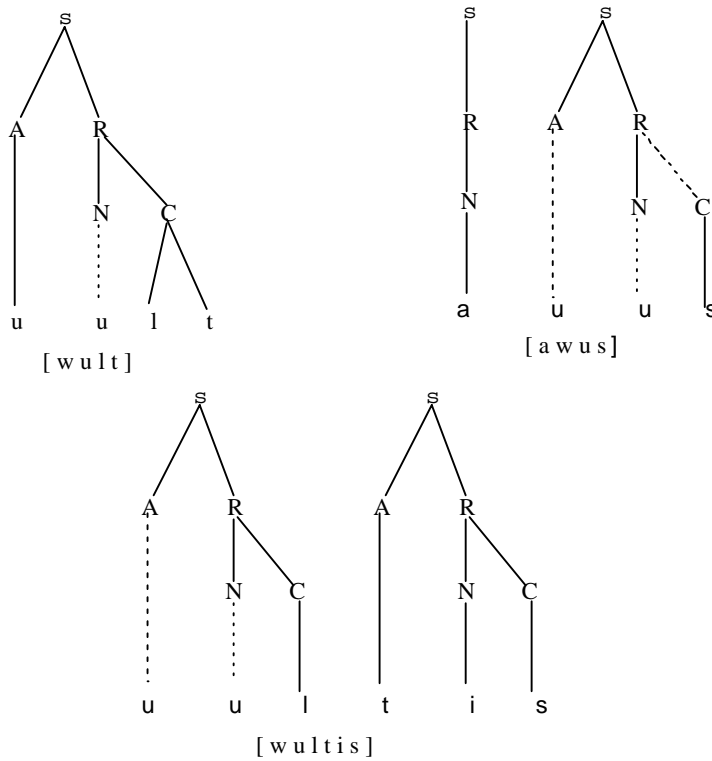


fig. 21

*uult* par exemple, parce que le lexème est disyllabique, ce qui fait que le second *u*, qui est devant une coda, occupe le noyau de la rime, et que le premier, qui se trouve après une attaque, occupe le noyau de la syllabe précédente, et, se trouvant aussi devant une rime sans attaque, occupe également l'attaque de la seconde syllabe, d'où une prononciation [suwus].

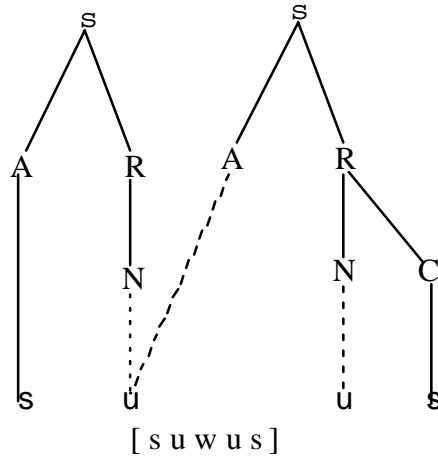


fig. 22

Dans les parfaits *lāuī* «j'ai lavé» de *lauāre* comme de *lauere*, et *iūūī* «j'ai aidé» de *iuuāre*, il semble plus naturel et plus simple de voir dans la première syllabe une syllabe longue par position (cf. Ernout, 1953, 208) lorsque le groupe de *u* se trouve devant une rime, le second *u* qui précède cette rime sans attaque, va donc occuper l'attaque en question. Et le premier *u*, qui se trouve devant une attaque pourvue n'a plus que la possibilité de se rattacher à la syllabe précédente en tant que coda, (*iūtum*).

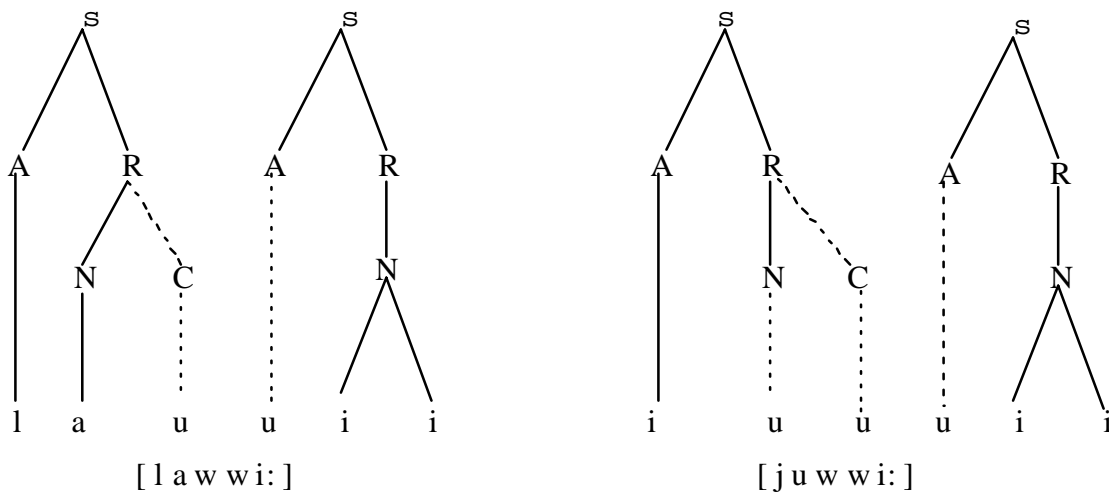


fig. 21

Quant au supin *lautum* de *lauere*, il se comprend fort bien, si l'on observe que le *u* se trouve devant une syllabe avec attaque, il ne peut donc que devenir la coda de la syllabe précédente, d'où la prononciation [kawtum].

En conclusion, une telle description multilinéaire semble plus simple et surtout plus explicative que celle qui utiliserait les règles de la phonologie générative traditionnelle. Mais elle ne fait pas de [w] une variante du phonème vocalique /u/, si elle fait bien de [w] et de [u] deux allophones d'un même phonème. Elle revient à postuler un phonème qui n'est ni /u/ ni /w/. Ce n'est pas pour autant un archiphonème, c'est-à-dire une unité phonologique qui n'a que les traits distinctifs communs à deux phonèmes, dans la mesure où il n'y a en latin ni phonème consonantique /w/ ni phonème vocalique /u/. C'est un phonème qui n'est pas spécifié comme appartenant au système des voyelles ou au système des consonnes. C'est la raison pour laquelle nous avons été tenté de noter /u ~ w/, c'est-à-dire un phonème qui est moins déterminé que [u] et [w] et peut être l'un ou l'autre.